

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation de Maison-Saint-Gérard Ecole Communale Le 27 mai 2025

Présents : 28 personnes dont 2 élues et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Carmen DEBUT
Jean WILLOT
Thomas VAN LERBERGHE
Eric JOYE
Marie-Françoise PLUME
Alain BOULANGER
Marie-Claire BARBIER
Cédric FALQUE
Paulette GUYAUX
France FOULON/COBUT
Eric MAISSIN
Sabrina PETRUZZI
Philippe VRYENS
Maryse CHARLES
Maryline WELTERS
Jacqueline WELTERS
Simon DI SILVIO
Aline GERARD
Juliette BOUCHAT
Nathalie DONNET
Nicolas BOULANGER
Pierre JOYE
Aline SEGHERS
Axelle MALHERBE

- **Élu :**

Françoise LEGLISE, Échevine en charge du PCDR
Céline COBUT, Echevine

- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
Amandine SENTÉ, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne. Elle les remercie également de leur présence qui laisse à penser qu'ils sont attachés à leur village et à son développement.

Mme Léglise présente les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati.

Partie « Information »

Mme Sente débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

A l'issue de cette présentation, les échanges suivants ont eu lieu :

- Un citoyen se demande si les projets menés dans l'ancien PCDR seront évalués. Une évaluation fera partie de la partie 1 du nouveau PCDR. Il est précisé que chaque année, la Commune doit envoyer à la Région un rapport annuel dans lequel elle doit reprendre les différents états d'avancement des projets du PCDR.
- Un autre citoyen questionne le caractère volontaire des Communes de mener une Opération de Développement Rural. Les Communes ne sont, en effet, pas obligées de se lancer dans des ODR mais elles le peuvent si elles le souhaitent. Il est rappelé, cependant, que seules les Communes rurales peuvent se lancer dans une telle opération.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mr Pilati propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Maison-Saint-Gérard et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| • Convivialité | • Sécurité |
| • Nature | • Plaine de jeux |
| • Bon-vivre | • Environnement |
| • Esprit de village | • Pollution |
| • Tissu associatif | • Inondation |
| • Festif | • Isolés |
| • Folklore | • Transports en commun |
| • Paysage | • Incivisme |
| • Beauté | • Nids de poule |
| • Entraide | • Solidarité |
| • Identité villageoise | • Vitesse |
| • Attachement | • Bois |
| • Ecole | • Tranquillité |
| • Salle communale | |
| • Comité des jeunes | |

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à la vie à **Maison et dans l'entité de Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mr Pilati pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
• Capacité de la mobilisation citoyenne, dynamisme fort dans le village • Attachements à certains lieux du village (Petit Patrimoine) : fontaine, etc. • Présence d'une école communale • Accueil des villageois pour les nouveaux habitants • Solidarité dans le village • Qualité de l'environnement • Réseau de promenades • Proximité avec le Lac de Bambois • Beau RaVel • Région touristique : jardins d'Annevoie, Maredsous, Lac de Bambois, château de Thozée • Proximité avec Namur • Circuit de Mettet : création d'emplois et impact positif sur le tourisme • Coopératives agricoles qui se mettent en place, producteurs locaux • Services offerts aux aînés pour rester dans leurs habitations • Marche folklorique • Eglise, patrimoine architectural • Brocante, fêteS du village • Bulletin communal	• Pollution des eaux (qualité de l'eau de la fontaine ?) dont celle de distribution (PFAS ?) + sols • Augmentation potentielle du nombre de cancers → études en cours ? Inquiétude par rapport à ces « on dit » • Pas de STEP → pas d'épuration des eaux, rues sans égouts • Zone inondable dans le bas du village • En attente sur le devenir de la salle du village, processus très long • Manque de communication • Isolement • Etat des routes (nids de poules, charroi agricole trop lourd, trottoirs inadaptés) • Durée du chantier de la rue de la Fontaine et problèmes de sécurité • Pas de Plan de mobilité global dans l'entité • Manque de panneaux de signalisation (priorité aux rétrécissements, panneaux d'entrées d'agglomération) • Entretien de la rue Robaux : danger pour les modes doux, état de la route, fumier en face du cimetière • Manque de civisme près du cimetière et en général • Manque de poubelles entretenues • Manque de connexion pour les modes doux entre les villages • Entretien des sentiers : endroits non praticables, labourés • Réseau électrique et téléphonique défectueux (décrochage, zone blanche) • Pas d'accès privilégié au Lac de Bambois pour les Brognois et habitants de Maison (réduction ticket entrée) • Manque d'infos sur le devenir des parcs éoliens (démantèlement des 15 éoliennes pour les remplacer par 10 mats) • Circuit de Mettet : nuisances sonores

Points positifs	Points négatifs
	• Impact de l'urbanisation sur la biodiversité, les inondations → perte de ruralité, conurbation entre villages • Impact paysager des grands hangars agricoles • Impact paysager des parcs éoliens → choix de la localisation de ces parcs ? • Production éolienne ne profite pas à la population locale • Manque de transports en commun • Producteurs locaux : replis sur soi, manque d'ouverture et de diversité • Manque de commerces dans le village • Pas de résidence-service dans la Commune • Manque d'infrastructures pour les jeunes et enfants • Difficulté d'accès aux médecins généralistes de l'entité • Manque d'infos dans le bulletin communal • Impression que les réponses sont plus vite données aux réclamations via FB, que via les canaux classiques (mail, etc.) • Pas de place de village • Gonoy = village coupé en deux

Lors de cette partie de la consultation, les échanges suivants ont eu lieu :

- Concernant la salle du village, il est précisé que les travaux de démolition débuteront cette année. Le BEP a été désigné pour élaborer le cahier spécial des charges pour désigner un auteur de projet. Les travaux ne seront pas finalisés avant 2028. Les citoyens s'étonnent de ces délais importants (10 ans d'attente). La Commune précise qu'au départ, la réflexion s'était portée sur une rénovation de la salle et puis le projet a été modifié en une démolition/reconstruction. La Commune souhaitait réaliser les travaux sur base de subsides mais elle a trouvé que les procédures étaient trop longues. Elle a finalement décidé de mener les travaux sur fonds propres.
- Au niveau des modes doux, la Région est en train d'établir un réseau cyclable structurant. Maison-Saint-Gérard et Saint-Gérard sont repris dans ce réseau.
- A l'interpellation sur le manque de réseau et les problèmes de décrochage des panneaux solaires, la Commune informe les citoyens sur l'existence de séances d'information organisées prochainement par ORES sur diverses thématiques : état du réseau électrique, chaudières, etc.

- Pour les éoliennes, la Commune invite les citoyens à se rendre aux réunions d'information préalables pour les différents projets. Le calendrier de ces réunions est sur le site internet communal.
- Concernant les projets d'urbanisation et la création de lotissements, la Commune précise qu'elle est actuellement en train de travailler à la création d'un nouveau Schéma de Développement Communal (SDC) posant les futures règles de l'aménagement du territoire. Ce schéma devra suivre les balises du nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT) de la Région Wallonne, tout en précisant certains aspects, pour qu'il colle mieux aux caractéristiques du territoire. Ce Schéma répond, notamment, à la directive « STOP béton » de la Région, qui prévoit la fin de l'artificialisation des sols, et donc des nouvelles constructions, en 2050. Le SDT ne prévoit qu'une seule centralité : Mettet-centre, en sachant que la densification des constructions devra se réaliser principalement dans les centralités. La Commune aimerait en ajouter une ou deux, et axer son schéma sur le recensement des zones peu propices à l'urbanisation en vue de prévenir les risques de crues et d'inondations. Le cahier des charges, pour désigner l'auteur de projet, est passé au dernier Conseil communal.
- Au niveau du bulletin communal, une enquête avait été menée par la Commune pour connaître les souhaits des citoyens sur le contenu de celui-ci. Il en ressortait que les citoyens ne souhaitaient pas que celui-ci reprenne des articles de fond mais plutôt des informations générales sur la vie communale.
- Concernant les dépôts clandestins et les problèmes ponctuels sur les espaces publics, une application (FixMyStreet) sera bientôt disponible pour les citoyens. Cela a été décidé au dernier Conseil communal. Les citoyens pourront localiser, prendre des photos et décrire les incivilités constatées.

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur la vie à Maison et dans l'entité de Mettet demain. Mr Pilati demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
• Analyser la qualité des eaux et des sols et l'impact des éventuels polluants sur la santé • Réflexion sur les zones inondables • Restauration des sentiers • Conserver la qualité de vie • Reconstruction de la salle de village avec la création d'un espace de convivialité aux abords + parking, avec différents espaces → modularité de l'espace intérieur, polyvalence	• Perte de la ruralité, village dortoir • Développement des parcs éoliens • Disparition définitive de la salle • Crainte sur la capacité de la salle (salle trop petite) • Création du Trident • Manque d'investissements de la Commune dans le village de Maison (« enfant délaissé » de la Commune) • Réalisation d'un stand de tir sur la Commune de Fosses-la-Ville (près de Bambois) → nuisances sonores et impacts sur la Zone Natura 2000

Souhaits	Craintes
• Continuer à impliquer le Comité de la salle pour la création de la nouvelle salle • Services aux aînés et résidence-services • Infrastructures pour les jeunes (plaines de jeux, espaces sportifs) • Poches de stationnement pour l'école du village et lors des festivités • Passage d'une broyeuse mobile via la Commune • Panier à canettes • Avoir un relai communal pour les problèmes environnementaux constatés (via éco-conseiller ?) → En cours : publications d'infos pour les citoyens (contacts DNF, Police, etc.) • Enterrement des bulles à verres (via les travaux de la salle ?) • Soutien logistique de la Commune pour l'organisation des festivités (gobelets réutilisables, gestion des déchets, prix plus bas pour les sacs poubelles, etc.) • Mise en place d'éléments de dissuasion pour les dépôts sauvages dans le bois (caméras, barrières, campagnes de sensibilisation, etc.) • Dispositifs de dissuasion pour le passage du charroi lourd et de transit dans le village • Développement d'un commerce local → projet citoyen ? • Maintien du développement économique de la Commune mais qui reste en accord avec l'environnement local et rural → aller chercher des expériences dans d'autres communes (les bons et mauvais exemples, les pourquoi et les leviers d'action) • Améliorer l'état de routes à Gonoy et la mobilité (insécurité routière et vitesses excessives)	

Souhaits	Craintes
- Favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs - Aménagement de la prairie inondable du centre du village en espace vert	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Une citoyenne explique un exemple de commerce local réouvert par des citoyens dans la commune de Meix-Devant-Virton.
- Concernant les infractions environnementales, des citoyens s'interrogent sur les personnes de contact pour signaler ce genre d'incivilité. La Commune a eu une réunion avec le DNF et la Police pour éclaircir cela. Une communication sera effectuée prochainement à ce sujet. Un nouvel éco-conseiller a également été engagé et pourra aussi être une personne de contact à la Commune.
- Un citoyen se demande si le trafic des camions et poids lourds est toujours important à Mettet. Ceci est toujours le cas du fait que la taxe OBUS n'est pas en application. C'est la Région qui décide des endroits soumis à l'application de l'OBUS.
- Concernant le projet de stand de tir proche du lac de Bambois, une enquête publique est en cours.
- Une citoyenne s'interroge sur l'implication attendue pour les futurs groupes de travail. Il est expliqué qu'il s'agit de réunions auxquelles tout le monde est le bienvenu et que les personnes ne sont pas obligées de venir à toutes les réunions.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 22 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les cinq thèmes qui leur semblent les plus importants de la vie communale. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/réurrence des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité • Convivialité • Vie sociale • Mobilité • Urbanisme • Social • Environnement • Préserver la ruralité • Mobilité douce • Cadre de vie | <ul style="list-style-type: none"> • Biodiversité • Aménagement du territoire • Vie associative • Civisme • Propreté • Nuisances (sonores, pollution de l'air et du sol) • Festivité • Lieux de rassemblement • Espaces de jeux |
|--|--|

- Eolienne
- Education
- Ecoute et reconnaissance de la part des élus
- Intergénérationnel
- Seniors
- Qualité de vie
- Isolé
- Bon-vivre
- Nature
- Economie
- Culture
- Communication
- Santé
- Gestion des eaux (égouttage / inondations)
- Service de proximité
- Commerces
- Ecologie
- Loisirs
- Salle communale
- Diversité
- Accueil
- Patrimoine
- Agriculture
- Solidarité

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants de Maison. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Mobilité : état des routes / Festivités : locales + sportives / Bonheur des habitants / Propreté / Développement économique.*
- *Avoir un centre de rencontres.*
- *Avoir un centre de rencontres (place, local, convivialité), une plaine de jeux...*
- *Les rues et espaces verts sont propres. Les habitants s'y réunissent régulièrement pour divers événements et festivités. Des petits commerces locaux permettent de s'approvisionner. C'est un village où l'on se sent en sécurité et entouré de bienveillance.*
- *Il y aurait une place centrale (lieu de rencontre) avec un petit commerce, un café, une salle des fêtes et de petits sentiers pour aller d'un point à un autre à pied.*
- *On s'y sent bien, en sécurité. L'environnement est sain. On peut jouir d'un cadre de vie paisible et serein.*
- *Bien vivre.*
- *Tout sera mis en place pour l'accueil des nouveaux habitants (attractivité) et pour garder les plus anciens (accès mobilité, sécurité pour les personnes âgées).*
- *Garder la paisibilité jumelée aux activités sociales dans son ensemble, gérer au mieux la circulation routière et élargir la circulation douce.*
- *Une salle, avec une consultation du comité de gestion de la salle (la salle n'est plus... Mais bien le comité...). Une plaine de jeux, les enfants n'ont pas d'endroits de rassemblement.*
- *Le respect est primordial pour un appui communal sans faille et sans distinction (suivant de quel village nous venons).*
- *Création d'espaces de jeux pour les enfants, jardins à partager, ouverture d'une grainothèque pour des échanges, création d'un repair-café pour éviter le gaspillage, activités intergénérationnelles, boîtes à livres, activités seniors (art floral, cuisine, gym, ...). Mise en valeur du patrimoine, marché de produits locaux, de Noël, marché aux plantes. Mon village idéal : un village sain, propre, sécurité et qui vit.*

- *Il serait possible pour les enfants de jouer dans le village sans avoir peur d'être renversés, espace de jeux. Tranquillité, limiter la vitesse dans les rues étroites. Une boulangerie ou épicerie, des bancs et une fontaine.*
- *Je pourrais profiter des espaces verts, boisés à pied, en vélo... Avec une partie aménagée pour les PMR et les poussettes. Il y aurait des lieux de rencontres extérieurs et intérieurs pour toutes les générations. Les commerces de proximité seraient soutenus et organisés. On pourrait y vieillir et grandir dans de bonnes conditions. On pourrait rejoindre les autres villages, les arrêts de bus, ... en vélo + voitures partagées.*
- *J'ai du plaisir à rentrer chez moi car la convivialité est de mise, je retrouve un cadre où il fait bon vivre. On se retrouve entre habitants à un lieu central et accessible à tous pour échanger. Je me promène en sécurité, tant grâce à la mobilité/aménagements, qu'à mon environnement. Mon village est propre et respecté.*
- *Je garde le patrimoine (église, chapelle, etc.) et la possibilité de garder l'état paysager du village tel qu'il est maintenant. Pas de construction dans la grande prairie au centre du village. Une salle bien équipée et bien entourée de projets citoyens.*
- *Il y a de la convivialité, de l'entraide et du respect. Une vie harmonieuse entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres.*
- *C'est un village paisible (mais festif avec une vie communautaire) où l'on retrouve l'entraide, la convivialité. Un respect de la nature. Un soutien entre voisins. Se retrouver autour d'un verre à l'improviste.*
- *Une production agricole respectueuse de l'environnement / Convivialité (salle, lieu de réunion) / Commerces locaux.*
- *On a envie d'y rester pour sa qualité de vie, ce serait dommage que les personnes âgées financièrement à l'aise partent pour la ville, ce qui constituerait une perte financière pour les finances communales.*
- *Une salle, de la communication, de l'entraide.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 17 priorités formulées :

- *Bien-être des habitants.*
- *Une salle / pas d'éoliennes.*
- *Pas d'éoliennes (préservation de notre nature).*
- *Il est accueillant et festif.*
- *Il n'est plus délaissé et certains habitants vivant des inondations répétées peuvent enfin se sentir soutenus et entendus par les élus.*
- *Belle qualité de vie.*
- *Garantir le civisme de chacun.*
- *Que le comité de la salle soit impliqué dans le projet de la nouvelle salle car ce sont les futurs utilisateurs de la salle.*
- *Une meilleure communication et une transparence de la Commune envers les villageois. Tout n'est pas toujours limpide et n'est pas clair comme de l'eau de notre belle fontaine.*
- *Un endroit où il fait bon vivre !*
- *Une salle correcte.*
- *Une salle correcte pour les fêtes.*

- *Avoir un lieu pour se retrouver tout au long de l'année qu'aux divers événements. Retrouver les sentiers oubliés où s'égarer.*
- *Une salle ! La possibilité d'être écouté et reconnu par la Commune et mieux apprécié.*
- *D'excellentes relations entre tous.*
- *Un village où les gens respectent les lois pour le bien de tous. Un village où l'on favorise le dialogue lorsque l'on rencontre un problème plutôt que de créer des conflits qui prennent de grosses proportions.*
- *Garder tout : les festivités qui rassemblent les personnes du village et qui font venir des personnes extérieures au village.*

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 22 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Léglise conclut la réunion en remerciant les citoyens pour leur participation et les invite à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTÉ – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie Equipe Entre-Sambre-et-Meuse Amandine SENTÉ – Matteo PILATI Rue de France, 66 - 5600 Philippeville Tél 071 66 01 90 A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be
--

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 22 participants à la séance d'IC de Maison-Saint-Gérard.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« absolument »). Un citoyen précise que le temps consacré à la consultation était conséquent et un autre, que la prise de parole était facile.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »). Un citoyen signale que les explications étaient bonnes et qu'on avait le temps de donner son avis. Un autre écrit : « continuez ».

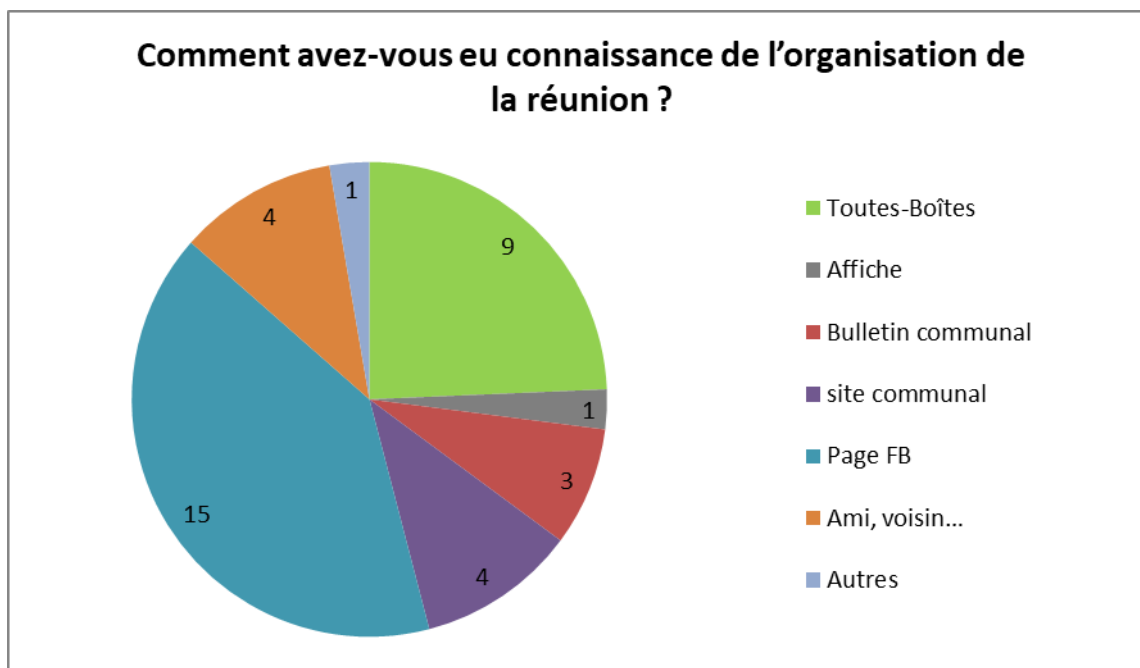
A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative et certains précisent leurs pensées par ces éléments :

- *Occasion de se voir et de discuter.*
- *Beaucoup d'idées différentes.*
- *Nous étions nombreux donc beaucoup d'idées et de constats.*
- *Bonne ambiance, tout le monde à l'écoute.*
- *Entendre l'avis de chacun.*

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que ce sont la page Facebook (15), le toutes-boîtes (9), le site communal (4) et le bouche-à-oreille (4) qui ont été les plus « efficaces » pour cette séance d'information et de consultation. Viennent ensuite le bulletin communal (3), les affiches (1) et la catégorie « autres » (1). La personne précise qu'elle a eu connaissance de la réunion via une réunion communale.



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 8 appréciations très positives et 14 positives.

